SEINE-MARITIME
- LE DÉPARTEMENT -

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - LIBERTÉ, EGALITÉ, FRATERNITÉ

Rouen, le 22 JUIN 2020

Nicolas BERTRAND
Vice-Président du Département
Président de la Communauté de Communes Bray Eawy
Maire des Grandes-Ventes

Madame Sophie HERVÉ
Conseillère Départementale

Réf : NB/ND/06-20/192
Objet : Projet de suppression de classe de 3ème
Collège PICASSO à Harfleur
Affaire suivie par N. DJOUBRI
☎ 02.35.03.54.10

Chère Madame la Conseillère Départementale, Chère Sophie,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir avec la présente, copie de la réponse de Monsieur Olivier WAMBECKE, Directeur Académique des Services de l'Education Nationale dont vous trouverez le détail ci-joint concernant le projet de suppression d'une classe de troisième au sein du collège PICASSO à Harfleur.

Restant à votre disposition,

Je vous prie de croire, Madame la Conseillère Départementale, en l'expression de mes salutations distinguées.

Amicalement,

Nicolas BERTRAND

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

-7 A.R

académie Normandie
direction des services départementaux de l'éducation nationale Seine-Maritime

Reçu le 11 JUIN 2020

Rouen, le 2 juin 2020

COPIE

L'INSPECTEUR D'ACADEMIE
DIRECTEUR ACADEMIQUE DES SERVICES DE
L'EDUCATION NATIONALE DE LA SEINE-MARITIME

Cabinet

Dossier suivi par
Carole FOURNIER

Téléphone
02 32 08 97 90/50

Courriel
cab76@ac-rouen.fr

5 place des Faïenciers
76037 Rouen cedex

Monsieur le Vice-Président,

J'ai bien reçu votre courrier du 25 février 2020 relatif à la situation du collège Pablo Picasso d'Harfleur pour la rentrée 2020.

Je souhaitais donc vous apporter les informations suivantes.

A la rentrée 2020, l'établissement devrait accueillir 519 élèves pour un constat actuel de 499 élèves. Le nombre de division restera en effet identique à celui de l'année scolaire 2019-2020, soit 20 divisions.

Pour autant et au regard des spécificités que vous évoquez, nous sommes attentifs au maintien d'un taux d'encadrement favorable aux apprentissages dans cet établissement. Ainsi, le taux d'encadrement global atteindra 26 élèves par classe à la rentrée 2020. Il reste cependant nettement inférieur à la moyenne départementale pour les collèges du même type situés hors éducation prioritaire.

Pour compenser cette augmentation prévue des effectifs, j'ai souhaité doter l'établissement de 5 heures supplémentaires afin de renforcer son autonomie et de permettre la mise en place de dédoublements, notamment sur le niveau 3ème.

Je reste très attentif à l'évolution des effectifs du collège et la situation sera réétudiée en juin, notamment pour le niveau 3ème.

Je vous prie de croire, Monsieur le Vice-Président, en l'expression de ma considération distinguée.

Bien à vous

Olivier WAMBECKE

Monsieur Nicolas BERTRAND
Vice-Président du Département
Hôtel du Département
Quai Jean Moulin – CS 56101
76101 ROUEN cedex